

Toutefois, c'est tout autre chose de dire que nous sommes actuellement tenus de fournir tous les détails militaires d'une organisation soigneusement préparée, renseignements qui seraient certainement accueillis avec joie à l'intérieur du Kremlin.

Nous ne nous faisons aucune illusion, monsieur l'Orateur, sur la difficulté de la tâche que nous essayons de mener à bien et je ne prétends pas que nous n'aurons pas à adapter nos programmes à la situation, selon que les difficultés s'accroîtront ou s'atténueront, difficultés qui sont autant d'ordre politique et économique que militaire comme l'a fait observer plus d'un orateur à la Chambre des communes.

L'autre soir, l'honorable député de Rose-town-Biggar (M. Coldwell) a cité l'*Economist*, livraison du 1<sup>er</sup> mars. L'article dont il a cité des extraits s'intitulait: "Les illusions de Lisbonne", illusions nées de communiqués de presse, d'au moins un communiqué de presse; il a omis de citer le paragraphe qui suivait celui dont il a donné lecture et qui est ainsi conçu;

Le succès obtenu est tel qu'on n'a pas à le doré. On a en grande partie réglé les divergences d'opinion qui existaient entre les conseillers militaires et civils et qui ont nettement divisé les membres qui participaient à la conférence d'Ottawa en septembre. On voit maintenant beaucoup plus clairement qu'auparavant les mesures à prendre pour assurer la défense de l'Europe sans créer une trop forte tension économique. Le général McNarney et son comité ont montré comment rogner les apprêts des dépenses militaires et rendre plus efficace l'organisation des approvisionnements. Il semble qu'on a appris la leçon qui se dégage de la nomination des trois sages. L'OTAN surveillera dorénavant les effets militaires et économiques des programmes de défense des États membres et, chaque année, un organisme international fera l'examen de leurs ressources ainsi que de leurs progrès.

**M. Macdonnell (Greenwood):** Le ministre me permet-il de lui poser une question? N'a-t-il pas dit, sauf erreur, qu'on ne nous demande qu'une brigade d'ici la fin de 1954? Cela signifie-t-il simplement que c'est tout ce qu'on nous demande, ou qu'il existe un plan de l'organisation qui est censée être sur pied à la fin de 1954 et dont nous ne fournissons qu'une brigade?

**L'hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, je regrette de ne m'être pas exprimé avec toute la clarté voulue. Il existe un programme de défense triennal dans les cadres de l'OTAN. Pour l'année en cours, les objectifs fixés sont fermes. Pour les deux années qui suivront, il existe des programmes que nous comptons réaliser mais qui demeurent néanmoins sujets à révision. Or les engagements que nous avons acceptés à l'égard du plan triennal sont fermes. Nous consentons à fournir au cours de

ces trois ans une brigade,—c'est ce qu'on nous a demandé,—et douze escadrilles du C.A.R.C. Au terme des trois ans du plan, on compte que nous aurons fourni une brigade et douze escadrilles du C. A. R. C. Telle est notre apport au plan déjà établi pour les trois ans. Je ne crois pas pouvoir m'exprimer plus clairement sur ce point.

**M. Coldwell:** Le ministre peut-il nous dire, si toutefois il ne juge pas inopportun de le faire, quel est l'objectif visé par l'OTAN pour 1954? S'il ne peut pas nous le divulguer, c'est parfait. S'il peut nous le communiquer, je l'invite à nous mettre au fait.

**L'hon. M. Pearson:** Eh bien! monsieur l'Orateur, je ne veux pas divulguer de chiffres qui n'ont pas encore été publiés par d'autres gouvernements dans d'autres capitales. Comme tout le monde sait, cependant, nous avons parlé d'un plan à réaliser d'ici la fin de 1954 qui nous donnerait la force défensive voulue pour faire obstacle à une invasion. Les estimations à cet égard varient, pour ce qui est des effectifs terrestres, entre 80, 110 et 115 divisions. Je ne crois pas pouvoir en dire davantage.

Avant de terminer, monsieur l'Orateur, et j'aurais dû conclure il y a déjà longtemps, je crois que je devrais dire quelques mots sur le rapport qu'ont les États-Unis avec tout cela. On a beaucoup parlé à la Chambre et à l'extérieur, de ce qu'on appelle les influences américaines, des possibilités que présentaient les attitudes inconsidérées des États-Unis de nous entraîner des ennuis et de l'impétuosité des dirigeants américains et tout le reste.

A mon avis, il est tout naturel qu'au Canada nous nous préoccupions de la grande puissance que détiennent et qu'exercent à l'heure actuelle les États-Unis. Il est tout naturel que nous nous inquiétions de la façon dont ils pourraient se servir de ce pouvoir. Et si nous en sommes troublés par rapport à un aspect quelconque de la ligne de conduite à suivre, le Gouvernement canadien a certainement le devoir de faire connaître ses inquiétudes au Gouvernement de Washington. C'est ce que nous faisons. Je puis ajouter qu'on nous y écoute. A certains moments, nous devons même parler publiquement. Mais à mon avis,—je l'ai déjà dit,—nous ne devrions jamais oublier que l'acceptation par les États-Unis d'obligations internationales en rapport avec leurs puissances, leurs ressources et leur détermination, constitue l'élément le plus important de la vie internationale de notre temps. Je me demande souvent où nous en serions s'ils n'avaient pas agi ainsi.

Par conséquent, toute déclaration publique, toute discussion publique, doivent s'inspirer de l'effet qu'une telle affirmation ou qu'un tel